



# BEYREN-GANDREN

## LA VIE CHEZ NOUS

Lettre d'information de la commune de Beyren-lès-Sierck - avril 2023

### FINANCES 2023

Mesdames, messieurs, chers amis,

En ces quelques lignes, nous souhaitons vous faire un état des lieux des finances de la commune. Vous retrouverez un certain nombre d'informations, notamment les investissements passés et futurs, la dette par habitant ou le budget 2023.

#### Taxes locales d'imposition

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la taxe foncière bâtie et non bâtie en maintenant les taux respectivement à 30,89% et 53,33%. La taxe d'habitation est également maintenue à 14,71% pour les résidences secondaires.

#### Principaux investissements réalisés depuis le début du mandat

- Deux logements en lieu et place de l'ancienne mairie pour une somme totale de **197 108€ TTC**. Cet investissement soigneusement réfléchi permet à la commune d'assurer une rentrée d'argent régulière et pérenne tout en supprimant les frais de fonctionnement de ce bâtiment communal. Ces logements ont été réalisés en autofinancement total de la commune.
- Aire de jeux, terrain de boules et aire de détente qui complètent l'installation du city stade dont le coût de ces nouveaux équipements représente **65 620€ TTC**, subventionné par le département pour 20%, la Région pour 18% et l'Etat pour 40%, du montant HT.
- Toiture de l'église de Beyren pour la somme de **68 498€ TTC**, cofinancé avec le département pour 25%, l'Etat pour 25%, et le Conseil de Fabrique pour 25% du montant HT.



#### Projets d'investissements futurs

- Passage aux LEDs pour l'éclairage public pour une somme avoisinant les **100 000€ TTC**, et pour lequel nous solliciterons des subventions à l'Etat au titre du dispositif Fonds vert (subventions en faveur de la transition écologique) et la CCCE.

#### Réflexions concernant :

- La rénovation du foyer communal.
- La mise en place de panneaux solaires et la rénovation des bâtiments communaux pour diminuer les coûts de l'énergie.
- La réfection du crépi de l'église St Barthélémy.

Il est à noter que ces investissements ont été et seront réalisés sans augmenter la dette du contribuable.

## Travaux prévus avec la Communauté de Communes de Cattenom et Environs

- Aménagement du chemin rural entre Beyren et Gandren y inclus une passerelle sur l'Altbach au niveau de la rue du Moulin permettant une liaison douce (vélos et piétons).
- Travaux de renaturation de l'Altbach et de ses affluents dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), qui ont démarré.

## Lotissement « le Clos »

Cette opération permettra à la commune une rentrée d'argent substantielle d'environ **650 000€**. **121 680€** ont déjà été versés en 2021 et **200 000€** le seront sous peu.



## Dette de la commune

Deux emprunts liés à la réalisation du Groupe scolaire et Périscolaire « Le Clos » (terrain + bâtiments) courent jusqu'en 2054. Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à **485 589€**. Le montant des remboursements en capital plus intérêts annuel représente environ 21 000€.

La dette par habitant est à fin 2022 de **925€** (basée sur 525 habitants). Elle est en constante baisse, aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté et les remboursements se poursuivant au rythme prévu; mais aussi grâce à la dynamisation de notre commune qui voit de nouveaux habitants s'y installer.

Par ailleurs, notons qu'en 2016, nous étions à notre apogée avec 2 375€/habitant.

## Budget 2023

Le Conseil a approuvé les chiffres du compte de gestion et du compte administratif 2022 qui faisaient ressortir un résultat de clôture de **254 632€**.

Le Conseil poursuit la volonté de soutenir son école et le périscolaire dont le coût 2022 représente avec l'amortissement des prêts un montant de **57 229€** pour l'école et un montant de **65 003€** pour le périscolaire, subvention à l'Association les Catt'Mômes incluse.

Le budget primitif 2023 comprenant l'avance sur résultat de 200 000€ sollicitée auprès de SODEVAM (compte tenu de l'avancement des travaux) fait apparaître les recettes et les dépenses de fonctionnement qui s'équilibrent à **715 884,23€**. Les recettes et les dépenses d'investissement s'équilibrent à **741 449,54€**.

## Précisions concernant l'article du Républicain Lorrain sur les finances de notre commune

Le RL nous a honorés d'un bel article dans son édition du lundi 17 avril 2023. Certains lecteurs ont pu considérer le paragraphe « Projets » et les investissements futurs étant acquis. Comme mentionné plus haut, il s'agit à ce jour de réflexions et études qui donneront lieu à des décisions. Bien évidemment, il nous faudra faire des choix parmi certains d'entre eux, car nos finances ne nous permettront pas de réaliser l'ensemble durant notre mandat.